CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE ORDINAIRE 19 OCTOBRE 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 19 octobre 2026 à 18 h à l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire, monsieur André Ibghy, la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins et les conseillers, messieurs, Maxime Arcand, Jean-Pierre Charette, David Lisbona et Robert Todd

Était absente : Madame Gabriela Opas

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE
Le maire, monsieur André Ibghy ouvre la séance et constate le quorum à 18 heures 01 minutes

2026-10-130 **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Maxime Arcand et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. DÉCLARATIONS DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

5. ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

5.1 Acceptation des rapports des salaires, des achats, des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de septembre 2026 ;

5.2 Autorisation de dépenses à EffigiArt ;

5.3 Remboursement des frais relatifs aux tests d'eau gérés par l'Association pour l'Amélioration du lac Manitou (AALM);

5.4 Autorisation de signature d'une transaction et quittance dans le dossier 700-17-022626-260 ;

5.5 Octroi d'un mandat pour l'étude scientifique des effets du wakesurf sur le lac Manitou ;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2027 – Régie incendie des Monts (RIDM)

7. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

8. ENVIRONNEMENT

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9.1 Rapport du président du Comité consultatif en urbanisme ;

9.2 Dépôt de la liste des permis du 1er au 30 septembre 2026 ;

9.3 Demande de dérogation mineure DM 2026-122 afin d'autoriser l'implantation d'un garage détachée à 9.76 m de la ligne avant au lieu des 20 m prescrits ainsi qu'une marge latérale de de 7.86 m au lieu de 10 m (Zone V-1 120)

9.4 Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 2013-059-19 modifiant le règlement 2013-059 sur le Permis et certificats ;

9.5 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement 2013-060-10 modifiant le règlement de zonage 2013-060 ;

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE;

11. PROJET SPÉCIAUX

12. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES D'ORDRE GÉNÉRAL

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. DÉCLARATION DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-10-131 **3.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2026**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026

4. PÉRIODE DE QUESTION PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR
Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

5.- ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

2026-10-132 **5.1 ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2026**

FONDS D'ADMINISTRATION 2026	
DÉBOURSÉS (incompressibles)	
SALAIRES	
Salaires nets	35 374.21 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S)	22 439.75 $
Projet nuisances	90 841.07 $
Assurances responsabilité	28 119.82 $
Assurances véhicule	863.28 $
Déneigement	1 443.58 $
Achats	57 699.75 $
Total achats et déboursés	**236 781.46 $**
IMMOBILISATIONS	
L'ANNÉE 2026	
Bâtiment garage	50 154.77 $
Chemin lac de la Grise	1 574.81 $
Signalisation débarcadère	3 745.63 $
Total des dépenses des immobilisations	**55 475.21 $**
TOTAL	**292 256.67 $**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de septembre 2026

2026-10-133 **5.2 AUTORISATION DE DÉPENSES À EFFIGIART - SIGNALISATION**

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à la firme EffigiArt de produire et installer une nouvelle signalisation au débarcadère ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Julie-Ann Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la dépense de 4 101,96 $ taxes incluses, somme qui sera prise à même le surplus.

2026-10-134 **5.3 REMBOURSEMENT DE FRAIS RELATIFS AUX TESTS D'EAU GÉRÉS PAR L'ASSOCIATION POUR L'AMÉLIORATION DU LAC MANITOU**

ATTENDU QUE l'organisme « Association pour l'amélioration du lac Manitou » souhaite que la Municipalité s'implique financièrement relativement aux tests d'eau effectués annuellement;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont favorables à un soutien financier à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Robert Todd

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

QUE le conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac confirme le remboursement des factures associées aux tests d'eau du lac Manitou à la hauteur de 100 % des factures annuelles;

QUE le conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac confirme le montant de 1 223.33 $ taxes incluses soit 100 % du montant pour l'année 2026.

2026-10-135 **5.4 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE DANS LE DOSSIER 700-17-022626-260**

ATTENDU le recours en jugement déclaratoire et en dommages intenté par Gordon S. Barker et Christiane Cloutier (« Demandeurs ») contre la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 700-17-022626-260;

ATTENDU le courriel transmis le 26 novembre 2024 et complété le 29 novembre 2024 par M. Bruce Harling, ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, à titre d'attestation pour les travaux faits sur le chemin Barker;

ATTENDU QUE la municipalité prend acte qu'un professionnel atteste de la conformité des travaux au plan;

ATTENDU QUE les Demandeurs renoncent à toute réclamation en dommages, découlant des faits mentionnés dans les procédures du dossier 700-17-022626-260;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que la conclusion de la Transaction et quittance soumise sert l'intérêt public dans les circonstances et accepte de régler hors cour le dossier suivant les termes de la Transaction et quittance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

Accepter de reconnaitre la validité de l'attestation émise par M. Bruce Harling et d'acquiescer partiellement à la demande en ce sens;

Approuver la Transaction et quittance du 8 octobre 2026 dans le dossier portant le numéro 700-17-022626-260 de la Cour supérieure selon les termes et conditions prévus à ladite Transaction et quittance;

Que le maire et la directrice-générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le document intitulé Transaction et quittance, afin de régler hors cour le dossier de la Cour supérieure no 700-17-022626-260 ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la Transaction et quittance et de la présente résolution;

2026-10-136 **5.5 OCTROI D'UN MANDAT POUR L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DU WAKESURF SUR LE LAC MANITOU**

ATTENDU QUE l'appel d'offres sur invitation n° 2026-002 relatif à la réalisation d'une étude scientifique des effets du wakesurf sur le lac Manitou ;

ATTENDU QUE la soumission déposée par l'Université de Waterloo au montant forfaitaire de 20 000 $ CA, taxes incluses, laquelle prévoit notamment la réalisation de l'étude, les travaux de terrain, l'analyse des données, la cartographie des usages et la remise d'un rapport final en français ;

ATTENDU QUE la soumission respecte les exigences principales de l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

QUE le conseil municipal octroie à l'Université de Waterloo le mandat relatif à l'étude scientifique des effets du wakesurf sur le lac Manitou, conformément à sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation n° 2026-002, au montant forfaitaire de 20 000 $ CA, taxes incluses et que ce montant sera pris à même le surplus ;

QUE le mandat soit réalisé selon les modalités, les livrables et l'échéancier prévus à la soumission, le rapport final et la présentation devant être remis au plus tard le 18 juin 2027 ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente contractuelle ainsi que tout document nécessaire à l'exécution du mandat.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE ORDINAIRE 19 OCTOBRE 2026

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-10-137 **6.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2027 DE LA RÉGIE DES INCENDIES DES MONTS (RIDM)**

ATTENDU QUE la Régie incendie des Monts a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année 2027 lors de son assemblée ordinaire du conseil d'administration du 17 septembre 2026 ;

ATTENDU QUE conformément à l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 603 du *Code municipal du Québec*, le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités dont le territoire est soumis à sa compétence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

QUE le conseil municipal de la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2027 de la Régie incendie des Monts, pour un montant total de 5 155 221,00.

7. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

8. ENVIRONNEMENT

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Dépôt **9.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE 2026**

La liste de tous les permis émis du 1er au 30 septembre 2026 est déposée.

2026-10-138 **9.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-2026-122 AFIN D'AUTORISER L'IMPLANTATION D'UN GARAGE DÉTACHÉ À 9.76 M DE LA LIGNE AVANT AU LIEU DES 20 M PRESCRITS AINSI QU'UNE MARGE LATÉRALE DE 7.86 M AU LIEU DE 10 M (ZONE V-1 120)**

ATTENDU la demande déposée le 1er septembre 2026;

ATTENDU QUE l'objet de la DM vise l'implantation d'un garage détaché à 9.76 m de la ligne avant ainsi qu'une marge latérale de 7.86 m;

ATTENDU QUE l'objet de la DM n'est pas relatif à l'usage et la densité d'occupation du sol (LAU-145.1);

ATTENDU QUE la demande de DM respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité (LAU-145.2);

ATTENDU QUE le refus d'octroyer la DM ne causerait un préjudice sérieux au propriétaire (LAU-145.4), compte tenu des conditions de terrain;

ATTENDU QUE le demandeur a agi de bonne foi en tentant sans succès de trouver une solution conforme à la réglementation en collaboration avec la municipalité;

ATTENDU QUE vu la distance suffisante entre le bâtiment projeté et les bâtiments de la propriété voisine, nous pouvons affirmer que le projet ne semble pas porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des voisins.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la DM 2026-122 et de maintenir un couvert végétal en marge avant et latérale.

2026-10-139 **9.4 AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2013-059-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2013-059 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le conseiller monsieur Robert Todd

- Donne avis qu'à la séance ordinaire du 19 octobre 2026 le projet de règlement 2013-059-10 modifiant le règlement 2013-059 sur les permis et certificats sera adopté;

- Dépose le projet de règlement 2013-059-10.

2026-10-140 **9.5 AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2013-060-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2013-060**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Charette

- Donne avis qu'à la séance ordinaire du 19 octobre 2026 le 1er projet de règlement 2013-060-18 modifiant le règlement 2013-060 sur le zonage sera adopté;

- Dépose le premier projet de règlement 2013-06-18.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. PROJETS SPÉCIAUX
Aucun sujet sous cette rubrique

12. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Aucun sujet sous cette rubrique

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 19 octobre 2026.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE ORDINAIRE 19 OCTOBRE 2026

2026-10-141 **14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Julie Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 18 heures 32 minutes.

(original signé)	*(original signé)*
_____	_____
André Ibghy	Marie-France Matteau
Maire	Directrice générale et greffière-trésorière